



FAISABILITE DU RAPPROCHEMENT
DES LABELS FSC ET PAFC
EN AFRIQUE CENTRALE



Etude commanditée par le MAP et le MAE – 2005-2006



1. Contexte et objectifs de l'étude
2. Analyse comparative des systèmes FSC et PAFC pour l'Afrique Centrale : un rapprochement est-il techniquement envisageable ?
3. Un rapprochement FSC-PAFC : pourquoi et comment ?



1. Contexte et objectifs de l'étude

A) Contexte général

- Une commande conjointe du MAE et du MAP => ne pas disperser les moyens de la coopération, mis au service de la gestion durable, dans des systèmes concurrents.
- Promouvoir la certification forestière dans son ensemble en améliorant la lisibilité pour le consommateur.

B) Moyens

- Une étude du comportement des consommateurs intermédiaires et finaux vis-à-vis du bois certifié.
- Une enquête auprès de différents acteurs de la filière sur les enjeux de l'existence de plusieurs labels et les possibilités de rapprochement.
- Un examen de la faisabilité technique d'un tel projet par le biais, entre autres, d'une analyse comparative des deux schémas.

1. Contexte et objectifs de l'étude

B) Tendances de consommation sur le bois certifié

- Un intérêt croissant des consommateurs pour les produits labellisés « développement durable ».
- Peu de données spécifiques enregistrées pour les produits certifiés du secteur bois. Une demande apparemment faible des consommateurs finaux.
- Achats publics : un marché important de plus en plus tourné vers le bois certifié, en France et en Europe

Circulaire du 05 avril 2005

- * 50 % de bois certifié en 2007
- * 100 % en 2010
- * FSC, PEFC etc...

- Négociants en bois : un avantage des bois certifiés non en termes de prix de vente mais de conquête/maintien de marchés et de gestion des risques.

2. Analyse comparative des systèmes FSC et PAFC : un rapprochement est-il techniquement envisageable ?



A. Structure des schémas FSC, PEFC et PAFC

	FSC	PAFC	PEFC-France
<i>Systeme</i>	Minimum de performance ←→	Minimum de performance	SM + Engagement volontaire
<i>Principes, Critères et Indicateurs</i>	10 P, 55 C, n I ←→	4 P, 20 C, 91 I et 228 SI	6 C (Helsinki)
<i>Adaptation nationale</i>	Mise en place de grilles nationales ←→	Mise en place de schémas nationaux.	Reconnaissance de schémas nationaux existants.
<i>Systeme de management</i>	- Critère 1.1 - Décliné parmi les critères et indicat.	- Exigence d'un SM documenté ←→	- Exigence d'un système type ISO 14 001.

	FSC	PAFC	PEFC-France
<i>Mécanisme pour le respect des exigences légales</i>	Principe 1, Critères 1.1 à 1.5 ←—————→	Critère 2.1 et texte du schéma PAFC	Chartes de propriétaires ←—————→
<i>Certification groupée</i>	Possible mais proc. dissuasives pour les grandes concessions	Envisagée mais les modalités restent à définir	
<i>Intégration des petites propriétés</i>	Oui (système SLIMF) ←—————→	Oui	
<i>Accréditation des auditeurs externes</i>	FSC	PAFC / IAF ←—————→	COFRAC
<i>Certification de la chaîne de contrôle</i>	Séparation physique / crédits ←—————→	Séparation physique / crédits	Séparation physique / crédits ←—————→
<i>Audits de contrôle</i>	Non annoncés, 1 fois / an minimum ←—————→	1 fois /an + réévaluation de la certif à 4 ans	3 audits de suivi en 5 ans (durée d'attribution)

Conclusion sur la construction des schémas FSC et PAFC Gabon

⇒ Deux schémas beaucoup plus proches entre eux qu'ils ne le sont de certains schémas PEFC comme le PEFC-France.

⇒ Référentiels mis en place par des collèges composés de représentants des différents intérêts (économique, social et environnemental)

⇒ Deux systèmes basés sur un niveau minimal de performance exigé.

⇒ Différences à examiner en vue d'un rapprochement :

- * Adaptation nationale du standard
- * Notion de reconnaissance mutuelle
- * Système de management
- * Accréditation du bureau d'audit
- * L'utilisation des PCI lors des audits terrains (cf. ci-après)

Les règles d'utilisation des PCI lors des audits de terrain

- Pour FSC et PAFC, c'est la conformité aux Principes et Critères qui est évaluée lors des audits de terrain.
- Le niveau de précision et d'exigence des critères FSC se retrouve généralement au niveau des indicateurs PAFC.
- Ceci peut entraîner un décalage dans le niveau des exigences pouvant donner lieu à une non-conformité majeure lors des audits terrain.
- Mais des dispositions correctives sont intégrées au schéma PAFC, leur application étant laissée à l'appréciation des auditeurs :
 - * Non-Conformité Majeure possible pour 4 indicateurs non remplis relatifs à un même critère.
 - * Non-Conformité Majeure possible pour des indicateurs clés définis par l'auditeur.

B. Comparaison des référentiels FSC et PCI-Gabon

1. Niveau global de précision équivalent - Δ utilisation PCI

2. Existence de procédures et documentation des indicateurs

- FSC : des exigences intégrées aux différents C et I

- PAFC : un système de management (gestion forestière durable et chaîne de contrôle) exigé dans le schéma global.

3. Adaptation du référentiel au contexte national

- PAFC : construit sur la base des pratiques locales et exigences légales en matière d'aménagement

- FSC : une adaptation de la grille existante par les organismes certificateurs (parfois à l'aide des PCI OAB-OIBT)

4. Exploitation rationnelle de la ressource

- Taux de prélèvement, EFI, évaluation des impacts, valorisation des PFNL, moyens et compétences pour l'aménagement forestier très développés dans les PCI-Gabon / assez généraux dans la grille FSC.

B. Comparaison des référentiels FSC et PCI-Gabon

5. Transformation locale, diversification des prélèvements

- FSC : diversité des produits et nécessité d'investissement pour la transformation locale évoqués de façon générale.
- PAFC : efficacité de la transformation sur site (scieries).

6. Aspects sociaux : principales différences

- FSC : droits fonciers et coutumiers
notion de peuples autochtones
procédures documentées au niveau «social »
- PAFC : santé et sécurité des travailleurs
précision dans le domaine du développement local

7. Aspects environnementaux (P6 du FSC) : une bonne correspondance entre les deux référentiels.

C. Exigences en matière de chaîne de contrôle

PAFC utilise le schéma de chaîne de contrôle PEFC

a) Des systèmes très proches :

- Documentation du système, vérification d'origine/suivi des ventes, application d'une méthode de suivi (séparation physique et systèmes de pourcentage)

b) Quelques différences :

- Catégories et logos (un logo PEFC, 3 catégories de logos FSC *pur, mixte et recyclé*)
- Seuil : FSC exige un approvisionnement dont la moyenne mensuelle est supérieure à 10%
- Système de management de l'entreprise plus détaillé dans le PEFC
- Exigences pour les bois non certifiées plus détaillées dans le référentiel FSC.

Conclusion : un rapprochement possible du point de vue technique

3. Un rapprochement FSC-PAFC :

Pourquoi et comment ?



3. Un rapprochement FSC-PAFC : Pourquoi et comment ?

A. Pourquoi ? Pertinence et enjeux d'un système concerté sur le marché du bois certifié

Des positions contrastées au sein de la filière :

- Des alternatives au système FSC : proposer au gestionnaire un panel de possibilités en matière de certification.
- Une concertation nécessaire pour sortir de la « guerre des labels » et revenir vers une promotion efficace de la gestion durable des forêts.
- Une amélioration de la lisibilité auprès du consommateur en évitant la multiplication des labels et en communiquant sur une seule « étiquette » de bois certifié.

Intérêts d'un rapprochement des labels FSC et PAFC :

- Limiter les coûts de développement d'une nouvelle marque sur le marché
- Limiter une concurrence inutile dans un contexte de naissance de la certification en Afrique Centrale
- Tenir compte du marché limité en nombre d'exploitants susceptibles de se faire certifier en Afrique Centrale.
- Exploitant : limiter les coûts de l'adhésion à 2 schémas.
- Améliorer la lisibilité et la crédibilité de la certification auprès du consommateur.
- Améliorer la qualité technique des audits des deux certifications

Contraintes

- Contexte international de concurrence PEFC / FSC peu politiquement favorable à un rapprochement,
 - Contexte forêt tropicale particulièrement sensible.
- Etude de faisabilité du PAFC (INDUFOR, 2002) sur la reconnaissance par FSC :
 - Titre PAFC faisant écho à PEFC
 - Pour un rapprochement avec FSC, un contact et un affichage dès le départ est recommandé, ainsi que de travailler directement dans le cadre des principes et critères du FSC
 - Démontrer la complète compatibilité
- Le choix d'une communication sur la marque PAFC sur les marchés européens.

B. Mécanismes envisagés vers un rapprochement des labels

1. Simplifier la double-certification FSC/PAFC pour amorcer un rapprochement

- Adhésion aux deux systèmes mais audits conjoints ou couplés
 - Avantages :
 - Possibilité d'utiliser les deux marques
 - Gains financiers sur les coûts d'audits (gestion forestière et chaîne de contrôle) : 30 à 50 % de moins
 - Démonstration de la compatibilité et de la qualité des schémas
 - Pourrait avoir l'un et pas l'autre
 - Pas de rapprochement préalable nécessaire
 - Inconvénients :
 - L'exploitant et le négociant payent deux adhésions aux schémas
 - Les moyens restent dispersés dans deux certifications
 - Le bureau de certification doit être accrédité pour FSC et PAFC.

2. Deux systèmes coexistent avec un marquage « Bois certifiés d'Afrique Centrale »

- Avantages :
 - Promotion de la certification en Afrique centrale : effort conjoint
 - Communication sur l'origine des produits plus lisible pour le consommateur
 - Pas de nécessité d'un rapprochement “ politique ” fort entre FSC, PAFC et PEFC ??
- Inconvénient :
 - Rajoute une dénomination qui ne facilite pas la lisibilité pour le consommateur.
 - Création d'une nouvelle entité pour ce marquage
 - Ne limite pas les coûts ni les délais de développement du PAFC et du FSC

3. La reconnaissance mutuelle

- Le schéma PAFC Gabon deviendrait le référentiel FSC applicable pour le Gabon
 - Avantages :
 - L'exploitant paye une seule fois et peut utiliser les 2 marques selon son marché
 - Développement d'un seul référentiel adapté au contexte local : coût et lisibilité, choix facilité pour les exploitants.
 - Inconvénients :
 - Demande de reconnaissance pas encore demandée ni affichée ;
 - Différences dans la structuration des schémas (PC FSC / PCI Gabon+exigences du schéma PAFC)
 - Reconnaissance mutuelle n'est pas dans la politique actuelle de FSC.
- ...Un cas connu : UK WAS en Angleterre

Conclusion

- FSC et PAFC-Gabon : des schémas proches et parfois complémentaires basés sur un système « minimum de performance »
- Une concertation entre les labels nécessaire pour promouvoir de façon lisible et transparente la gestion durable en Afrique Centrale
- Plusieurs niveaux/axes possibles pour un rapprochement des labels.
- Dans une optique de rapprochement futur, il est possible de :
 - * favoriser la prise en compte du FSC dans l'élaboration des schémas PAFC nationaux et inversement.
 - * promouvoir par des incitations financières la double certification.
 - * encourager la promotion globale des bois certifiés d'Afrique Centrale auprès des exploitants et consommateurs en Europe.

Merci



A.Giraud
J.Touroult

Nov2005-
fév2006